

ITC

RAPPORT DE LA 42^{ÈME} RÉUNION
DU GROUPE CONSULTATIF
COMMUN

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les cartes sont fournies uniquement pour faciliter la lecture.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Mars 2009
Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international
Quarante-deuxième session
Genève, 10 - 11 décembre 2008

© Centre du commerce international 2008

Table des matières

DISCOURS D'OUVERTURE	1
RAPPORT ANNUEL 2007 ET RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ACTIVITÉS 2008	4
DOCUMENT DE PROGRAMME CONSOLIDÉ 2009	6
LE COMMERCE ET LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	8
PLAN STRATÉGIQUE 2009–2012 ET CADRE STRATÉGIQUE	10
PROPOSITIONS POUR LA GOUVERNANCE DE L'ITC	11
ANNONCE DES CONTRIBUTIONS DU FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE A L'ITC POUR 2009	12
CONCLUSIONS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	13

Rapport de la 42^{ème} Réunion du Groupe consultatif commun de l'ITC 10–11 décembre 2008

DISCOURS D'OUVERTURE

1. S.E. M. Bamanga Abbas Malloum, président de la 41^{ème} réunion du Groupe consultatif commun (GCC), a ouvert la séance. Il a rendu hommage à la Directrice exécutive et à son équipe pour le travail accompli au cours des deux dernières années. Il a ensuite invité S.E. Emina Keco-Isakovic, ambassadrice de la Bosnie-Herzégovine, qui avait accepté de présider la réunion, à prendre place sur le podium.

Discours d'ouverture de la Présidente de la 42^{ème} réunion, S.E. Emina Keco-Isakovic

2. La Présidente a rappelé les objectifs de la 42^{ème} réunion. Ceux-ci comprenaient les activités récentes et le programme des futures tâches de l'ITC, décrits dans le Rapport annuel 2007; le Rapport préliminaire d'activités 2008; le Document de programme consolidé 2009; le Plan stratégique 2009–2012; et le Cadre stratégique de l'ITC.

Déclaration de M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED

3. Le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a évoqué la dramatique détérioration de l'économie mondiale depuis la 41^{ème} réunion et a indiqué que les perspectives pour les prochaines années n'étaient pas encourageantes. Les flux commerciaux étaient ralentis, le chômage était monté en flèche, les migrants étaient retournés dans leurs pays. La diminution des envois de fonds et des exportations, la baisse de l'activité du tourisme, et la réduction de l'aide officielle au développement et de l'investissement étranger direct, prévues pour l'année suivante, allaient rendre difficile pour les pays en développement de trouver les ressources nécessaires pour réduire la pauvreté et assurer une croissance économique. La pauvreté allait s'aggraver de façon dramatique et les agences de l'ONU devaient faire face à une demande d'assistance croissante dans tous les domaines.

4. M. Supachai a déclaré que le commerce international était l'un des moyens les plus efficaces de redresser la situation au sortir d'une crise économique. Mettant en valeur l'activité conjointe de la CNUCED et de l'ITC pour stimuler le commerce, créer des emplois et renforcer les capacités, le Secrétaire général a appelé à une étroite coopération et à une forte coordination pour élaborer et appliquer des programmes d'assistance supplémentaires. Il a expressément indiqué les domaines où cette coopération était importante : le Groupe interagences du CEB pour le commerce et la capacité productive, le Cadre intégré renforcé et l'initiative de l'Aide pour le commerce. Il a également encouragé la reprise du Programme intégré d'assistance technique (JITAP).

5. Il a donné un aperçu des autres opportunités d'action conjointe avec l'ITC, telles que la facilitation d'un dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur les implications des Accords de partenariat économique et le développement de projets communs sur l'e-commerce et sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour améliorer la compétitivité commerciale. Le Secrétaire général a

félicité l'ITC d'avoir continué les réformes destinées à cerner davantage les besoins des clients et a exprimé son appréciation de la transparence du Document de programme consolidé 2009.

Déclaration de Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC

6. M. Lamy a déclaré que la situation économique actuelle menaçait d'anéantir les gains obtenus par les pays en développement ces dernières années, d'entraver la mise en oeuvre des initiatives telles que les Objectifs du millénaire pour le développement et risquait de raviver les tendances protectionnistes.

7. Il a rappelé que la 41^{ème} réunion s'était concentrée sur le processus de réforme de l'ITC et a recommandé que l'accent soit mis cette année sur l'évaluation des progrès réalisés grâce à ces réformes et sur la façon d'exploiter la nouvelle orientation stratégique de l'ITC pour mieux aider les pays en développement, en particulier pour atténuer l'impact de la crise économique. M. Lamy a estimé que le Rapport annuel 2007 était complet et clair. Il a exprimé son approbation pour le mode consultatif du processus d'élaboration du Document de programme consolidé. Le Directeur général a également félicité l'ITC pour son engagement dans l'initiative Aide pour le commerce, un facteur essentiel pour permettre la concrétisation des avantages de l'ouverture du commerce pour le développement. Il a envisagé le rôle crucial de l'ITC pour amener le secteur privé à s'engager pleinement sur l'Aide pour le commerce, évoquant l'importance des aspects financiers du commerce au cours d'une crise économique croissante.

8. M. Lamy a affirmé que la coopération entre l'OMC et l'ITC se renforçait de plus en plus. Il a encouragé la Directrice exécutive et son équipe à continuer à aider les pays dans le processus d'adhésion à l'OMC, notant que d'extensifs programmes étaient déjà en place en Éthiopie, au Libéria, au Vanuatu et dans la République démocratique populaire lao. Le soutien au secteur privé dans ces pays est fondamental pour leur permettre d'adhérer à l'OMC, a affirmé M. Lamy. Les membres de l'OMC ont adopté leur contribution au budget de l'ITC pour les deux prochaines années au même niveau que l'an dernier, démontrant ainsi leur satisfaction de l'orientation que l'ITC se proposait de suivre pour la période 2009–2010.

9. M. Lamy a insisté pour que les donateurs continuent à soutenir les activités de l'ITC, particulièrement en raison de la plus grande vulnérabilité des pays en développement par rapport à l'an dernier. En conclusion, M. Lamy a expliqué l'état actuel des négociations du Cycle de Doha.

Discours d'ouverture de Mme Patricia Francis, Directrice exécutive de l'ITC

10. Madame Patricia Francis – la Directrice exécutive – a souhaité la bienvenue aux délégués, en notant que cette réunion du GCC avait lieu dans une période de crise de l'économie mondiale.

11. Elle a toutefois mis l'accent sur les possibilités de transformer ces temps difficiles en phases d'innovation. Dans ce climat de tension, l'ITC devrait être davantage à l'écoute, mieux comprendre l'environnement, être plus attentif à l'évolution des tendances, tirer les leçons du passé pour offrir des solutions alternatives claires.

12. Madame Francis a fait remarquer que la restructuration de l'ITC à la suite du rapport d'évaluation élaboré principalement par le Danemark en 2006 avait abouti à la décision, approuvée au cours de la 41^{ème} réunion, de réorganiser l'offre technique de l'ITC autour de cinq lignes d'affaires. Celles-ci ont modelé la nouvelle structure de l'ITC, notamment les divisions techniques.

13. En 2008, le personnel de l'ITC avait conçu de nouvelles stratégies, créé de nouveaux produits et forgé des alliances avec d'autres organisations en réponse aux résultats du rapport. Le processus de restructuration avait reconfirmé et renforcé la priorité que l'organisation accorde à la création de capacité. L'ITC se proposait de modifier le Cadre stratégique en conséquence.

14. Madame Francis exposa les plans pour 2009 et décrivit les principaux éléments du Plan stratégique 2009–2012, qui prenait en compte les modifications en cours de l'ITC. Elle aborda plusieurs défis : l'augmentation de la fourniture de biens publics généraux, la nécessité de concentrer les efforts sur ceux qui en ont le plus besoin, notamment les pays les moins avancés (PMA) et la poursuite des initiatives pour établir le lien entre commerce et développement durable.

15. L'ITC tâcherait d'améliorer l'impact des projets existants en valorisant les bonnes pratiques utilisées pour relier le commerce aux buts du développement, et d'intégrer le développement durable dans tous les projets et programmes élaborés par l'ITC.

16. L'ITC envisageait également de continuer à renforcer le système de gestion de sa performance, en se basant sur un plus grand nombre de résultats mesurables et sur une fonction d'évaluation et de suivi améliorée. Madame Francis annonça que les modifications organisationnelles allaient probablement s'accélérer en 2009.

17. Décrivant 2008 comme étant l'année où l'ITC avait recentré sa mission, Madame Francis a déclaré que 2009 verrait l'intensification de la concertation avec les autres agences. ITC développerait des projets communs avec les organisations complémentaires – la CNUCED et l'OMC –, avec d'autres institutions telles que l'ONUDI, la Banque mondiale et avec des agences bilatérales – par exemple, SECO et CBI.

18. Madame Francis a assuré le soutien de l'ITC au Groupe interagences pour le commerce et la capacité productive dans sa tâche de constituer une approche plus simple et plus complète de la coopération entre agences d'assistance technique liée au commerce pour en augmenter l'efficacité. Elle a également souligné l'importance du programme Une ONU.

19. Enfin, elle a exprimé sa satisfaction pour la confiance que la CNUCED et l'OMC avaient accordée à l'ITC et elle a remercié les communautés des donateurs pour avoir augmenté les contributions volontaires et pour leur soutien général à l'ITC. Elle a également remercié les dirigeants et le personnel de l'ITC. Bien que l'année 2008 ait été une année difficile, le personnel s'était mobilisé pour contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du nouveau ITC tout en maintenant les niveaux de service de 2007. Elle a exprimé sa confiance en la capacité de l'organisation à remplir sa mission de déterminer les exportations pour un développement durable.

Présentations des lauréats des Prix mondiaux des organisations de promotion du commerce

20. La Directrice exécutive a ensuite accueilli les lauréats des Prix mondiaux des organisations de promotion du commerce (WTPO), soulignant l'importance de reconnaître et de récompenser les succès des organisations nationales de promotion du commerce.

21. Quatre représentants des lauréats de la WTPO ont présenté brièvement l'historique et les buts de leurs organisations. Il s'agissait de : M. Suleman Fatimie, PDG de l'Agence de promotion des exportations de l'Afghanistan, lauréat dans la catégorie des PMA; Madame Delaine Morgan, Directrice intérimaire de l'agence Jamaica Trade and Invest, lauréate dans la catégorie petits pays; M. Matanda Wabuye, PDG du Bureau de promotion des exportations du Kenya, lauréat dans la catégorie pays en développement; et M. Tim Gibson, DG de l'organisation néo-zélandaise Trade and Enterprise, lauréat dans la catégorie « best of the best » et dans la catégorie pays développés. M. Gabriel Barrera, Chef de l'Unité du développement des exportations de ProMéxico, a exposé les plans de son organisation pour accueillir la prochaine Conférence WTPO en 2010.

RAPPORT ANNUEL 2007 ET RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ACTIVITÉS 2008

22. La Directrice exécutive a présenté les deux rapports au cours de la réunion. Ils faisaient tous les deux état des progrès réalisés par l'ITC dans ses activités de renforcement de capacité, en fournissant un accès universel aux biens communs informationnels, et ils ont illustré la forte détermination de l'organisation à contribuer aux Objectifs du millénaire pour le développement. Une plus grande concentration sur les programmes régionaux et les programmes holistiques nationaux a fait apparaître la nécessité d'améliorer la portée du renforcement de capacité entrepris par l'ITC. La Directrice exécutive a mis en relief l'importance d'accroître le nombre de donateurs et d'organisations subvenant au financement de l'ITC, le nouveau format du Rapport annuel, l'achèvement du Plan stratégique, la nouvelle mise en place d'une Politique d'évaluation, le recrutement de nouveaux employés et les activités de mise en valeur de l'organisation avec des événements organisés par l'ITC à l'échelle mondiale, tels que le Forum mondial pour le développement des exportations et la remise des prix de la Conférence mondiale des OPC. L'ITC s'était engagé à affermir ses responsabilités pour s'assurer que les bénéficiaires et les donateurs continueraient à avoir confiance en la capacité de l'ITC de mener des actions rentables à effet durable.

Présentation d'informations financières

23. La Directrice de la Division d'appui aux programmes a présenté la situation financière de l'ITC, en y incluant le budget ordinaire (RB), les ressources extrabudgétaires (XB) et la réserve d'exploitation. Elle a averti le GCC que, selon des indications préalables, le financement du budget ordinaire n'augmenterait pas, à moins d'une décision contraire des États membres. Les fonds du budget ordinaire n'ont pas suivi le rythme des dépenses extrabudgétaires qui ont progressé régulièrement depuis 2002, jusqu'à un montant prévu de \$E.-U. 30 millions pour 2008. En ce qui concerne la réserve d'exploitation, elle a fait appel à un soutien continu pour permettre à l'ITC d'élever le niveau annuel des services fournis au seuil de 15% requis par son mandat. L'ITC s'était efforcé d'améliorer la transparence et la responsabilité dans les aspects financiers. Elle a remercié les membres du GCC pour leur constant soutien.

Discussion générale

24. Plus de 40 pays et représentants d'organisations ont fait part de leurs observations sur les deux rapports. Les délégués ont complimenté la présentation professionnelle des informations des documents. Les descriptions détaillées de cas de réussite dans les deux rapports ont été appréciées en ce qu'elles ont éclairé le rôle de l'ITC et la portée de ses actions dans les divers environnements des pays en développement et des économies de transition. Certains délégués donateurs ont, toutefois, estimé que les rapports devraient à l'avenir être plus objectifs et analytiques, tirer des leçons et montrer plus clairement les effets des activités de l'ITC et leur adéquation aux objectifs fixés par son programme.

25. De nombreux délégués ont exprimé leur soutien sans réserve à l'ITC en témoignant des effets du renforcement des capacités entrepris par l'organisation dans leurs propres pays. La Directrice exécutive et son équipe ont été félicitées pour les progrès accomplis tant dans l'exécution de l'assistance technique liée au commerce (ATLC) que dans les réformes au sein de l'ITC. L'assistance apportée par l'ITC à chaque pays pour la prise en charge de leur développement commercial a été reconnue.

26. La priorité donnée aux Objectifs du Millénaire pour le développement, à travers ses activités de renforcement de capacité au moyen de l'ATLC, a été très favorablement accueillie. De nombreux pays ont estimé que les exemples de bonnes pratiques pour réduire la pauvreté, rendre les femmes autonomes et maintenir un environnement durable pourraient être partagés à une plus grande échelle, aussi bien dans les pays que dans les régions. Les activités consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral (LLDC) et aux petits états insulaires en développement (SIDS) ont été considérées essentielles au regard de la nécessité d'établir des priorités et de la mission de l'ITC.

27. Les délégués, les bénéficiaires tout comme les donateurs, ont insisté pour que l'ITC continue à se concentrer sur ses activités spécifiques en collaboration avec le secteur des affaires, les institutions d'appui au commerce et les décideurs politiques. L'intégration verticale s'est avérée importante pour l'élaboration d'une politique et a eu un réel impact sur les exportations. Plusieurs ont exprimé le souhait que l'ITC aide même davantage à amener le secteur des affaires à participer à l'élaboration de la politique commerciale afin de poser les fondements d'une croissance durable des exportations.

28. De nombreux délégués ont insisté sur la nécessité d'accroître l'aide au développement – notamment l'Aide pour le commerce – en dépit de la difficile situation financière. Nombreux ont également manifesté leur espoir d'une augmentation du financement et des activités de l'ITC afin qu'il puisse étendre sa couverture.

29. La collaboration avec d'autres agences et organismes a été également un thème constant des débats. La collaboration avec la CNUCED et l'OMC, la participation à l'initiative « Une ONU » et à l'Aide pour le commerce, et le Cadre intégré renforcé témoignent tous de l'avantage et de la nécessité des contributions de l'ITC à la promotion concertée des exportations.

30. Le retard dans le processus de restructuration de l'Organisation a été souligné au cours de la réunion. L'ITC a été enjointe de le compléter. Les délégués ont également aidé à discerner les domaines qui devaient encore être développés et renforcés.

Décisions :

- À l'avenir, les Rapports annuels devaient être plus objectifs et analytiques, tirer des leçons et montrer plus clairement les contributions des activités de l'ITC à la réalisation des objectifs de son programme.
- L'ITC devrait continuer à augmenter ses activités au niveau régional, en produisant des programmes régionaux tout en soutenant le commerce intrarégional croissant.
- Les activités de l'ITC devraient être ajustées aux niveaux de développement des pays. Dans les pays à moyen revenu, plus d'efforts devraient être employés pour diversifier les structures des exportations et développer les produits à haute valeur ajoutée, tels que les produits innovants.
- L'ITC devrait tirer parti des accords de collaboration existants pour stimuler la coopération et le développement du commerce.
- L'ITC devrait élaborer des stratégies claires pour guider son ATLC, en tenant compte des crises financières, énergétiques, alimentaires et économiques pour apporter une aide plus adéquate aux pays bénéficiaires. Une plus grande priorité devrait être accordée au financement du commerce.
- L'ITC devrait valoriser la priorité des Objectifs du Millénaire pour le développement en insérant son expérience dans tous les projets et les programmes y afférents.
- L'ITC, forte de sa connaissance et son expérience du secteur des affaires, devrait coopérer étroitement avec :
 - La CNUCED, en participant au groupe sur le commerce et le développement pour pouvoir accéder à une élaboration commune des programmes dans ces domaines.
 - L'OMC, en ce qui concerne l'adhésion des pays, notamment en engageant le secteur de affaires dans ce processus.
- L'ITC devrait continuer à organiser son programme d'activités de façon à privilégier les PMA, les petits pays en développement sans littoral (LLDC), les petits états insulaires en développement (SIDS) et l'Afrique subsaharienne.

DOCUMENT DE PROGRAMME CONSOLIDÉ 2009

31. Le GCC a fait remarquer qu'à la suite des consultations régionales informelles entre les missions permanentes, de longues discussions ont été menées sur le format et le contenu du Document de programme consolidé (DPC).

32. Dans l'ensemble, le DPC a été considéré comme étant une vue d'ensemble claire et concise du programme de l'ITC pour 2009. Plusieurs aspects ont été approuvés, parmi lesquels la référence aux Objectifs du Millénaire pour le développement pertinents à chaque projet, les descriptions concises des projets et leur mise en place aux niveaux mondial, régional et national. Les programmes de développement du commerce intégrés dans chaque région, l'importance accordée à la coopération et à l'intégration régionales, et la priorité donnée aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux petits états insulaires en développement ont été

appréciés. Le nouveau programme régional pour la région Pacifique a été accueilli favorablement par plusieurs délégations.

33. Le GCC a également adhéré à l'attention croissante que l'ITC porte aux partenariats dans la mise en place des projets, notamment avec des organisations régionales.

34. Certaines délégations ont souhaité voir plus de détails sur le financement – les montants et les sources – au niveau des projets, bien qu'il ait été reconnu que ces informations étaient disponibles à mesure que le projet avançait. Certains ont exprimé leur inquiétude que le DPC soit, en partie, un catalogue de vœux pieux et que, étant donné la valeur totale des projets, il serait impossible de prétendre les réaliser tous. Certaines propositions pour des projets supplémentaires furent néanmoins incluses.

35. Le GCC a confirmé la tâche de l'ITC auprès du secteur privé. Il a jugé que le ralentissement de l'économie mondiale et l'intensification de la crise financière ont mis davantage en relief la responsabilité de l'ITC de stimuler le développement de l'exportation. Malgré le support de plusieurs délégations au rôle de l'ITC dans certains domaines – politique et négociations commerciales, adhésion à l'OMC et facilitation du commerce – le GCC a invité l'ITC à s'en tenir strictement à sa mission et à éviter de faire double emploi avec d'autres organisations commerciales. La direction de l'ITC a expliqué que le mandat de l'organisation avait été soigneusement redéfini par ses trois objectifs stratégiques et ses cinq lignes d'affaires, et, dans ce cadre, le rôle de l'ITC était d'amplifier la voix des petites entreprises et de leur prêter assistance.

36. Certains pays donateurs ont estimé que le DPC devrait, à l'avenir, mettre davantage en exergue les résultats et l'impact au niveau du projet et utiliser, à cet effet, des critères. En réponse, il fut expliqué que des critères avaient été créés pour chacune des lignes d'affaires et qu'au fur et à mesure de la mise en oeuvre du système complet de gestion du cycle des projets, les critères seraient plus explicitement incorporés à chaque projet. Les résultats et leurs effets seraient ainsi plus visibles dans le futur. Au cours des débats sur les projets de réduction de la pauvreté menés par l'ITC, une démonstration de la méthodologie employée pour mesurer leur impact au niveau de la communauté fut effectuée et on expliqua que la collecte et l'analyse des données pour le mettre en évidence seraient progressivement intégrées dans le futur.

37. La question de la présence de l'ITC sur le terrain fut abordée. Il fut suggéré que, sans une telle présence, l'ITC ne pourrait pas suivre de près la gestion quotidienne des projets nationaux complexes. Il fut expliqué que la direction de l'ITC entendait, en fait, placer du personnel international ou national dans les pays où ces projets étaient effectués pour les superviser, mais il faudrait y intégrer le financement requis.

38. Les délégations ont approuvé les éléments régionaux du DPC qui leur correspondaient, considérant qu'ils reflétaient leurs besoins actuels. Concernant l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, on a estimé qu'il fallait accorder une attention spécifique à la région, en se concentrant notamment sur les pays à bas revenu. L'ITC fut encouragée à consacrer ses efforts à bâtir des relations de travail avec les pays à revenu plus élevé et à évaluer leurs besoins afin de les convaincre de l'efficacité et de la grande qualité des services de l'ITC et, par suite, à pourvoir davantage au financement des activités régionales. Il fut proposé d'augmenter le nombre de représentants qualifiés des pays en transition et d'engager des experts de la région à titre de conseillers. L'ITC fut invitée à initier une coopération avec des organisations d'intégration régionale, telles que la CEI et l'EurAsEC. Ils ont également enjoint l'ITC à constituer une expertise interne des secteurs et services à haute valeur ajoutée.

39. Le GCC a déclaré que l'ITC était l'organisation parfaite pour l'Aide pour le commerce et a exhorté les donateurs à maintenir leur financement au même niveau.

Décisions :

- Le Document de programme consolidé pour 2009 a été avalisé.
- L'ITC devrait classer les projets dans le DPC par ordre de priorité selon les critères indiqués dans son Plan stratégique. Le GCC a confirmé la priorité accordée aux PMA, aux LLDC, aux SIDs et à l'Afrique subsaharienne.
- L'ITC devrait exposer le développement des projets et la distribution des fonds en toute transparence.
- À l'égard de certains pays, l'ITC devrait considérer de consacrer plus d'efforts à créer une expertise interne de certains secteurs industriels et tertiaires, afin de tenir compte de l'évolution de leur développement économique et industriel.
- Le GCC a endossé l'importance accrue accordée aux programmes de coopération commerciale régionale.
- L'ITC devrait continuer à augmenter ses biens publics universellement accessibles afin de permettre au plus grand nombre possible de pays de les utiliser.
- L'ITC devrait avoir pour objectif de répartir ses programmes de façon équilibrée entre les cinq régions.
- Le financement des programmes l'ITC par les pays à revenu moyen a été bien accepté, mais il devrait y avoir une juste répartition entre les pays à bas revenu et ceux à moyen revenu dans chaque région.
- Le DPC devrait, à l'avenir, s'efforcer de montrer plus clairement les apports des projets aux principaux objectifs de l'ITC.

LE COMMERCE ET LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

40. L'ITC contribue à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD grâce au commerce, en établissant des contacts entre les producteurs désavantagés et les marchés prometteurs et les consommateurs. Les travaux du comité sur le « Le commerce et les objectifs du Millénaire pour le développement » ont fait apparaître la diversité des personnes concernées et de leurs besoins et attentes en matière d'assistance technique au commerce à chaque stade de la chaîne de valorisation des exportations.

41. Les experts du comité ont illustré les problèmes principaux à partir de diverses situations, telles que : des femmes ougandaises déplacées internes produisant des bijoux en perles pour les marchés du luxe; des familles d'agriculteurs samoans s'organisant pour obtenir la certification biologique et pour exporter; les problèmes affrontés par les petits commerçants femmes aux frontières en Afrique; les intérêts commerciaux d'un acheteur de biens de luxe au Royaume-Uni sur les articles de mode et de style de vie; une banque brésilienne formant un partenariat avec l'ITC concernant le tourisme inclusif sur la Côte de Coco. Un pays donateur a également décrit leur suivi

de l'utilisation des fonds affectés au soutien des OMD et aux questions intersectorielles.

42. Les contributions du comité ont illustré l'approche de l'ITC pour effectuer un « des exportations pour un développement durable » en engageant des communautés désavantagées pauvres mais ayant le potentiel pour produire des biens commercialisables. Le rôle de l'ITC qui les rattache aux chaînes de valeur aboutissant aux marchés prometteurs a été reconnu crucial.

43. Le manque d'opportunités ne se manifestait pas de la même façon dans tous les pays. Les délégués du GCC ont insisté sur l'importance d'élaborer et d'apporter des solutions spécifiques à chaque pays, fondées sur les évaluations des besoins, en faisant participer les partenaires tout au long de la chaîne de valorisation et en assurant leur prise en main des projets d'assistance technique liée au commerce (ATLC), afin que le commerce dans ces pays favorise réellement leur développement. Les parties concernées qui ont pris part aux débats du comité ont mentionné l'aide apportée par l'ITC pour placer toutes les parties prenantes à leur avantage dans les chaînes de valorisation.

44. L'importance des liens, tels que les partenariats public-privé, a été incontestablement confirmée au cours des débats en tant qu'élément principal de l'activité de l'ITC au long de la chaîne de valorisation. Quelques exemples de liens ont été mentionnés dans les débats, tels que : le regroupement des petits producteurs avec les communautés pour les exportations; leur mise en relation avec des distributeurs locaux établis; la création de réseaux professionnels; le développement de la capacité des IAC à établir des contacts avec les réseaux des producteurs pauvres et désavantagés; le rattachement au monde des affaires, en impliquant des sociétés partenaires et des banques.

45. Les délégués du GCC ont réaffirmé que la réduction de la pauvreté, définie dans les OMD n'était pas une question intersectorielle, mais bien l'objectif dominant toute l'activité de l'ITC et de l'assistance au développement, en général. Les OMD en entier visaient à réduire la pauvreté. Le Canada, le Danemark et la Suède ont exprimé leur intérêt à coopérer avec l'ITC pour affiner les systèmes de contrôle, assurer le suivi des résultats et améliorer la mesure de l'impact « concret », qui est un moyen d'évaluer la contribution du commerce à la réalisation des OMD. L'ITC devrait créer sa propre empreinte OMD.

46. La session du comité avait été suivie par trois réunions d'information sur des thèmes parallèles : « Pauvreté et commerce », « Les femmes et le commerce » et « Environnement et commerce ». Elles furent présidées par les directeurs de l'ITC. Les responsables de projets de l'ITC ont donné des informations détaillées sur les activités en cours et à venir dans ces domaines, expliqué les plans pour 2009 et répondu aux questions des délégués. Dans la session consacrée à la pauvreté, plusieurs représentants des donateurs ont demandé une démonstration supplémentaire de l'Outil de mesure de l'impact conçu pour les projets PRPE. La session consacrée à l'environnement a examiné la méthode de l'ITC pour aborder les relations entre le commerce et l'environnement. Le Programme de développement du secteur de l'environnement a été présenté.

PLAN STRATÉGIQUE 2009–2012 ET CADRE STRATÉGIQUE

47. La Directrice exécutive a introduit les deux rapports.

48. Le Plan stratégique 2009–2012 a marqué une importante avancée de l'ITC. Il a été finalisé au bout d'un long processus qui s'est formé à partir des suggestions des bénéficiaires et des donateurs, de l'expérience de l'ITC en matière de prestation de services, des débats intensifs entre toutes les parties de l'ITC et des décisions des dirigeants sur l'ordre de priorité. Ce Plan sera mis à jour tous les ans, mais gardera un ensemble fondamental d'engagements à long terme. Il a mis en relief la priorité donnée aux Objectifs du Millénaire pour le développement, l'attention accordée aux PMA, aux LLDC, aux SIDS et à l'Afrique subsaharienne, au renforcement de la capacité concentrée sur des solutions, à la précision des résultats et de l'impact, aux améliorations en cours de l'organisation et à l'augmentation de la responsabilité. Le Plan établit un programme ambitieux pour ITC et ses partenaires. Les travaux commenceront immédiatement afin de concrétiser les objectifs du Plan en 2009.

49. La Directrice exécutive a ensuite introduit le Cadre stratégique révisé, en expliquant le contexte de l'ONU dans lequel il s'intègre et ses conséquences sur les budgets et les contrôles. En ce qui concerne l'ITC, son activité de renforcement de capacité a abouti naturellement aux trois résultats qui se sont succédés comme prévu : acquisition de connaissances, renforcement de la capacité et de la compétence et prise en charge par les organismes homologues de la prestation des services et de leur continuation. Les indicateurs de performance plus simples et plus faciles à mesurer dans le Cadre stratégique allaient améliorer considérablement les processus de contrôle de l'ITC. Les rapports annuels seraient beaucoup plus détaillés et de meilleure qualité.

50. Les Délégués ont apprécié le plus grand rapprochement d'orientation et des priorités entre le Plan stratégique et le Cadre stratégique. Plusieurs délégués ont exprimé leur satisfaction pour la clarté du Plan. L'approche et les priorités du Plan, dans l'ensemble, ont été largement approuvées. Le Plan témoignait indubitablement que l'ITC était conscient de son mandat, de l'environnement du développement, des besoins de ses clients, des attentes des donateurs et des moyens de maximiser les résultats avec les ressources disponibles. Il fut toutefois recommandé d'éviter des exigences excessives dans la mise en oeuvre du Plan stratégique. Quelques délégués ont, par ailleurs, souhaité voir une analyse financière plus complète dans les futurs Plans stratégiques afin d'être sûrs d'avoir les moyens suffisants pour effectuer les actions proposées.

Décisions :

- Le GCC a avalisé le Plan Stratégique 2009–2012 de l'ITC considéré comme le point de départ pour le développement des plans d'actions annuels, l'organisation chronologique des demandes d'activités et le renforcement de ses partenariats avec les organisations homologues dans les pays en développement.
- Le GCC a avalisé le Cadre Stratégique de l'ITC considéré comme l'élément de référence pour les soumissions de budget de l'ITC portant sur la période 2010–2011.

- L'ITC devrait observer plus attentivement la phase d'impact de son activité aussi bien au niveau national que régional, en étudiant spécialement les solutions stratégiques dans les stratégies d'exportation nationales, les stratégies sectorielles intégrées et les plateformes de l'information commerciale.
- L'ITC devrait continuer à oeuvrer pour renforcer le développement durable en s'attachant à servir les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Il a été recommandé à ITC de continuer à améliorer ses processus de gestion de la performance, tels que le Cadre stratégique et l'Évaluation, afin de parvenir à proposer un contrôle plus complet, des statistiques et une analyse plus précises et des rapports améliorés.

PROPOSITIONS POUR LA GOUVERNANCE DE L'ITC

51. À la 41^{ème} session en décembre 2007, le GCC avait convenu ce qui suit :

Les discussions entre les parties intéressées sur un éventuel nouveau Comité de conseil seraient entamées par le Président du GCC en janvier 2008; dans l'attente de l'accord sur les nouvelles dispositions, la structure actuelle de gouvernance serait maintenue.

52. Pour introduire le sujet, le Directeur exécutif adjoint de l'ITC a rappelé les résultats de l'audit externe effectué en 2005–2006 qui avait recommandé une révision de la structure de gouvernance de l'ITC dans le sens d'une plus grande interactivité sur les questions de programme, entre autres. Il évoqua les dispositions déjà complexes avec les divers niveaux de gouvernance, dus à son fonctionnement sous un double parrainage.

53. Conformément à la décision du GCC, le Président M. Bamanga Abbas Malloum, ambassadeur du Tchad, avait convenu de deux réunions informelles des délégations intéressées en juin et en septembre 2008. À la réunion de septembre, deux options ont été proposées pour la composition du Comité consultatif de l'ITC :

- Option 1. Un Comité comprenant 20 membres des pays en développement (4 représentants par région) et 20 membres des pays donateurs, la Directrice exécutive de l'ITC et un représentant chacun pour la CNUCED et l'OMC.
- Option 2. Un Comité comprenant 20 membres des pays en développement (y compris des représentants des PMA) et 7 membres des pays donateurs, la Directrice exécutive de l'ITC et un représentant chacun pour la CNUCED et l'OMC.

Si aucune option n'était acceptée, le *status quo* serait maintenu et l'actuel Comité consultatif du Fonds global d'affectation spéciale resterait en place.

54. Il fut convenu que ces options seraient communiquées à tous les membres du GCC (représentants des Missions permanentes à Genève) et qu'ils devraient adresser leurs observations à l'ITC avant le 3 octobre 2008. La Mission Permanente du Mexique avait proposé le 3 octobre la constitution d'un Comité consultatif composé de 15 membres des états en développement (3 pour chacune des 5 régions) et de 15 états donateurs, et des représentants de l'ITC, de l'OMC et de la CNUCED. Les observations sur les options furent ensuite examinées par un groupe de travail composé de représentants des Missions du Bélarus, de l'Inde, de la Suisse et du Royaume-Uni, chargé d'essayer d'établir un consensus.

55. Au cours de la réunion du GCC, les représentants de la Suisse (au nom des donateurs), du Bélarus et de l'Inde ont déclaré que les consultations informelles du Groupe de travail n'avaient pas abouti à un consensus sur une option. Certaines délégations ont confirmé leur soutien à l'une des options, tandis que plusieurs autres ont estimé que le *status quo* devait être maintenu.

56. Les deux délégations qui avaient préféré les autres options ont expliqué de nouveau les raisons de leur soutien et ont regretté qu'aucun consensus n'ait pu être atteint entre les missions à Genève sur la réforme de la gouvernance de l'ITC. Ils ont jugé qu'il fallait continuer les consultations afin de trouver des solutions acceptables.

Décision :

- Le Comité consultatif reste l'organisme de contrôle des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale de l'ITC, tandis que le GCC demeure l'organe de décision de la politique de l'ITC.

ANNONCE DES CONTRIBUTIONS DU FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE A L'ITC POUR 2009

57. À l'invitation du Président, les contributions au fonds d'affectation spéciale de l'ITC suivantes ont été annoncées :

- Le représentant de l'**Allemagne** a informé le Groupe que son Gouvernement contribuerait provisoirement 2 millions d'euros (\$E.-U. 2 590 674) à ITC pour 2009. Il avait également déclaré que son Gouvernement entendait continuer son programme d'Experts associés et prévoyait d'en envoyer un à l'ITC en 2009. Il avait, en outre, exprimé son intérêt à stimuler la coopération avec l'ITC au niveau national (par exemple via GTZ).
- **Chine** – Le représentant de la Chine a déclaré l'intention de son Gouvernement d'apporter sa contribution aux activités de l'ITC en 2009.
- La représentante du **Danemark** a confirmé l'intention de son Gouvernement de maintenir le niveau de sa contribution de 2008, soit 10 millions de couronnes danoises (\$E.-U. 1,7 millions) pour 2009.
- La **Finlande** a déclaré qu'elle entendait maintenir sa contribution à l'ITC et qu'elle attendait l'arrivée d'un Expert associé fourni par la Finlande à l'ITC pour commencer les travaux en 2009.
- Le délégué de la **Norvège** a déclaré que, sous réserve de l'approbation du parlement, son Gouvernement contribuerait Nkr 22,5 millions (\$E.-U. 3 223 495 millions) à l'ITC pour 2009, dont deux tiers resteraient provisoires.
- La **Nouvelle-Zélande** a confirmé qu'elle ferait une contribution volontaire de \$NZ 250 000 (\$E.-U. 137 362) à l'ITC pour 2009, et de même pour 2010.

- Le représentant des **Pays-Bas** a informé le groupe que son pays ferait une contribution annuelle au Fonds d'affectation spéciale qui regrouperait les trois contributions néerlandaises actuelles, à titre provisoire. Le niveau de la contribution serait probablement le même dans un proche avenir, selon les discussions en cours après l'évaluation du Fonds d'affectation spéciale au Pays-Bas. Jusqu'à présent, le total des contributions s'était élevé à 2,7 millions d'euros (\$E.-U. 3,5 millions). Plus de détails seraient fournis l'année prochaine.
- Le représentant du **Royaume-Uni** a informé le Groupe que des discussions étaient en cours sur la possibilité d'une contribution couvrant plusieurs années. Il a également rappelé que le Royaume-Uni était l'un des principaux contributeurs du Fonds d'affectation spéciale CIR.
- La **Suède** verserait SKr 20 millions (\$E.-U. 2 512 562) en contributions volontaires pour l'ITC pendant les trois prochaines années. Elle avait considéré la possibilité de faire davantage en augmentant à la fois le montant et la durée de son futur Accord avec l'ITC. Cela dépendait, toutefois, de la garantie que la proposition d'incorporer les questions intersectionnelles dès la phase de conception d'un projet serait avancée, et des améliorations des rapports sur les résultats obtenus.

L'ITC a remercié les donateurs pour leurs généreuses contributions.

CONCLUSIONS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

58. La Directrice exécutive a exprimé sa gratitude pour le soutien apporté par les délégations au processus de réforme de l'ITC. Les nombreuses interventions ont montré que les répercussions des modifications de l'ITC sur son activité avec les organismes homologues dans les pays en développement et sur son image suscitaient un vif intérêt. Elle avertit, toutefois, qu'il restait encore beaucoup à faire pour rendre les populations des pays en développement en mesure de tirer parti des opportunités d'exportation. L'ITC continuerait à améliorer ses services en 2009. La concomitance des crises financière, alimentaire, énergétique et climatique rendait la tâche encore plus ardue. Dans une telle conjoncture, l'innovation et/ou la créativité seraient encore plus capitales pour l'ITC et ses partenaires.

59. Les priorités de 2009 porteraient sur :

- L'amélioration de la coopération et des programmes communs avec les deux organisations proches de l'ITC.
- Le développement d'une meilleure planification et de rapports plus stratégiques; plus particulièrement, la mise en place graduelle d'une gestion solide des cycles des projets basée sur les résultats, rattachée au Cadre stratégique et au Plan stratégique (tenant compte des paramètres du développement durable).
- L'application de solutions plus adaptées grâce à une meilleure compréhension des besoins des pays clients pour le développement des exportations et l'élaboration de solutions adéquates.

60. La Directrice exécutive a affirmé que le GCC avait redonné de la vigueur à l'ITC en confirmant son mandat et ses orientations. Elle a déclaré que les dirigeants de l'ITC finaliseraient le plan opérationnel 2009 en fonction du Plan stratégique 2009–2012, prenant en compte les précieuses contributions des participants au GCC et en conformité avec la devise de l'organisation *Des exportations pour un développement durable*.

61. En conclusion, elle a remercié l'OMC et la CNUCED pour leur partenariat, les pays des programmes pour leur engagement, les donateurs pour leur soutien et le personnel de l'ITC qui a contribué à la réalisation de toutes ces actions.

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence
conjointe de l'Organisation mondiale du commerce
et des Nations Unies.

Siège : ITC,
54-56, rue de Montbrillant,
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC,
Palais des Nations,
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41-22 730 0111

Fax : +41-22 733 4439

E-mail : itreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

